

MAIRIE D'ENSUES LA REDONNE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ISTRES

DECISION DU MAIRE

Objet : Contrat de prestation avec l'auteure -illustratrice Valérie LEBLANC pour une rencontre d'auteurs dans le cadre de la manifestation « Lire en fête »

N°2026-25

Le Maire de la Commune d'Ensues la Redonne,

Vu les articles L. 2122 - 22 et L. 2122- 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 2020/05/010 du 23 mai 2020 portant délégation générale du Conseil Municipal au Maire,

Considérant que la commune d'Ensues-la-Redonne a mis en place une programmation culturelle au sein de la médiathèque municipale « Elisabeth Badinter ».

Considérant que la médiathèque proposera le Samedi 25 Avril 2026, dans le cadre de sa programmation « Lire en fête », de 11h00 à 12h30, une rencontre d'auteurs avec Valérie LEBLANC

Considérant que le public visé sera pour un public adulte.

Considérant que le montant de la prestation s'élèvera à la somme de 230 €.

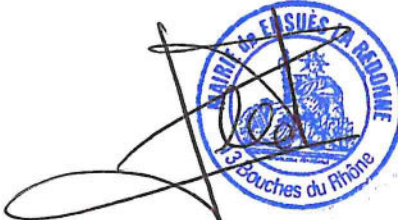
DECIDE

Article 1 : De signer un contrat de prestation avec l'auteure Valérie LEBLANC.

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent territorialement dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des services sera chargée de l'application de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Istres et à Monsieur Le Trésorier Payeur.

Fait à Ensues la Redonne,
Le 21 février 2026



Le Maire,
Michel ILLAC

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE

n°3 04/2026

Entre les soussignés :

M : **Michel ILLAC**
Agissant au nom de : **La Commune d'Ensuès-la-Redonne**
Adresse : **Hôtel de Ville - 15, avenue du Général Monsabert – 13 820**
En sa qualité de : **Maire**

Appelé **L'ORGANISATEUR** d'une part

Et

Mme **Valérie LEBLANC**
Agissant au nom de : **Auteure/ intervenante**
Adresse : **57 boulevard Eugène PIERRE – 13 005 Marseille**
.....

Appelé **LE PRESTATAIRE** d'autre part

Pour la prestation suivante : « **Rencontre d'Auteurs** » dans le cadre de la manifestation « **Lire en fête** » 2026.

Il a été convenu ce qui suit :

1. **Intervenant** : Valérie LEBLANC.
1. **Lieu des interventions** : Médiathèque « Elisabeth BADINTER ».
1. **Dates** : Samedi 25 Avril 2026
2. **Horaires d'intervention** : de 11h00 à 12h30
3. **Nombre de séances** : 1 séance.
4. **Public** : Public Adulte
5. **Objectifs** : Rencontre d'auteure & échange avec le public autour de sa réalisation « Sorcière » pour le Biblio-Bike.
6. **Prix Fauve révélation** 2021.
7. **Montant TTC des ateliers** : 230 €
8. Règlement par mandat administratif à l'ordre de **l'auteure** Valérie LEBLANC dès réception de la facture accompagnée d'un RIB.
9. Prestataire non assujetti à la T.V.A.
10. **Obligation de l'organisateur** : en sa qualité d'organisateur, il assurera et réglera les rémunérations, les charges sociales et fiscales attachées à la prestation de l'auteure.

11. Chacune des parties s'engage à vérifier que son assurance la couvre dans le cadre du déroulement de cette prestation.
12. En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal Administratif compétent.
13. Si le nombre de participant est nul, le contrat pourra éventuellement être reconduit.
16. Le prestataire devra déposer la facture du prestataire sur le site Chorus Pro.

CONTRAT ETABLI EN DEUX EXEMPLAIRES

Signé à :

Le :

LE PRESTATAIRE :

Valérie LEBLANC

Signé à : *Enseigne la Redonne*

Le : *25/02/2026*

L'ORGANISATEUR :

Michel ILLAC

